



Mai2021

Quel printemps, avec de belles températures frôlant les 20-24 degrés au début d'avril, pour retomber à des 0-5 degrés avec une petite bordée de neige avant la fin du même mois!

Cela n'est pas sans conséquences sur notre lac et son environnement : le niveau de l'eau qui était bas au début du mois par mesures préventives adoptées par la Ville au barrage, a été ramené à son niveau normal. Sont venues ensuite les pluies de la semaine du 25 avril et le barrage ne suffit pas à faire couler l'eau en trop dont le niveau frôle les quais déjà en place.

Il faut savoir que la retenue (ou l'écoulement) des eaux par le truchement du barrage, est régie par le gouvernement pour ne pas que les municipalités en aval (Frelighsburg, Stanbridge East et Bedford) ne subissent de contrecoups.

La qualité de notre eau dépend de facteurs qui sont tantôt hors de notre contrôle, telle la détérioration de grands écosystèmes, tantôt à notre portée, telles la sensibilisation des acteurs locaux et les actions individuelles. L'eau est testée tout l'été par l'APELS et les résultats publiés aux divers babillards autour du lac, débutant en juillet ainsi que sur notre site web.

Ce dernier a fait l'objet d'une remise à neuf et est en voie d'être finalisé. Il sera plus convivial et plus informatif (www.apelslacsely.com).

Assemblée générale des membres

Vu les règles de distanciation physique dues à la Covid, nous n'avons pas tenu d'assemblée générale en 2020 mais produit un rapport écrit. Cette année cependant nous prévoyons en tenir une via Zoom au début-juillet. Nous vous en aviserons.

Élections à la présidence de l'APELS

Je suis arrivé au lac en 2012 et élu président en 2013. Après ces 8 années, il me semble qu'un renouveau pourrait être bénéfique pour poursuivre la mission de l'APELS. J'invite donc ceux et celles qui pourraient être intéressés à me contacter, car je ne veux pas non plus manquer à mon devoir de prévoir une relève. L'APELS se porte bien. Elle est connue dans la région, crédible, active à tous les paliers décisionnels et en bonne santé financière. Un beau défi!

Nuisances autour et sur le lac

Les plaintes pour nuisances (feux, vitesse des bateaux, bruits, musique tardive, etc.) relèvent de la SQ, composer le 310-4141.

Les feux d'artifice peuvent devenir un fléau. Outre le danger de répandre le feu, le bruit est un autre facteur à considérer, car autour d'un lac, le son se réverbère fortement. Le civisme doit être la règle.

Sentiers pédestres au lac et à Dunham

Deux citoyens du lac et la Ville planchent sur le développement de sentiers pédestres pour ajouter à l'offre récréative de Dunham. Du nouveau bientôt!

Les espèces végétales envahissantes

Devant cette potentielle menace de voir notre lac envahi par des espèces végétales envahissantes, nous avons commandé un rapport largement médiatisé (Le St-Armand, Le Guide, Le Tour) sur les **espèces végétales envahissantes au lac** dont le roseau commun (phragmite) et le myriophylle à épis. Bien que très répandu au lac, (écrivions-nous dernièrement), «ce dernier ne forme pas d'herbiers denses, de sorte qu'il est sous relatif contrôle (ce qui n'est pas le cas de beaucoup de lacs au Québec). **Le roseau commun est plus problématique** : ce sont les grandes végétations que l'on retrouve le long des autoroutes au Québec dans les fossés et qui menacent maintenant les lacs. Il y en a à 20 endroits au lac et nous devons tenter de les éradiquer en les arrachant manuellement année après année : de grosses corvées en vue! Cela suppose que des bénévoles avec un équipement de base (cisailles et sacs), procèdent à leur arrachage ou leur coupe 6 pouces en bas du niveau de l'eau ou jusqu'aux rhizomes (racines), ce qui est beaucoup plus difficile et installent des bâches pour couper la lumière. Cette opération doit être faite avant la floraison, donc au plus tard au début du mois d'août et refaite d'année en année. Les résidus doivent être déposés dans un site d'enfouissement.

Cela démontre jusqu'à quel point il est **difficile de renverser une situation** qui s'est dégradée au fil des ans!»

Remise d'arbustes pour bandes riveraines

Cet événement annulé également en 2020 pourrait avoir lieu à l'automne, mais il s'agirait de diverses espèces d'arbres. À confirmer...

Convention nautique

Des règles qui ont fait consensus depuis une vingtaine d'années régissent les allées et venues des bateaux. Cette convention est dressée à l'entrée du lac. Sachez qu'au lac, il y a plus de 350 embarcations de toutes sortes dont 28 pontons et autant de chaloupes avec moteur à essence ou électrique! La prudence est de mise pour ceux qui en profitent! Soyons courtois.

De nouvelles bouées

Nous avons rencontré la Ville à quelques reprises cet hiver et demandé entre autres que nos bouées vétustes soient remplacées et augmentées en nombre. La Ville s'est montrée très collaboratrice et nous devrions les voir sur le lac cet été.

Comité consultatif sur l'aménagement d'un parc rue Wilkinson et chemin Selby

Nous sommes dans l'attente des résultats des réflexions des membres de ce comité et croyons savoir que l'APELS sera consultée.

Notre membership

Au cours des derniers mois, nous avons reçus de nombreux renouvellements et adhésions, le plus souvent «membre à vie» et dépassons maintenant le cap des 100 membres réguliers! Il est important que nous soyons représentatifs de la majorité des gens au lac dans des enjeux qui nous touchent! Merci!

Rappelons que pour devenir membre vous faites un chèque de **25\$ par personne/an (ou 150\$ à vie) ou 40\$ par résidence/an (ou 200\$ à vie)** à l'ordre de l'APELS, C.P. 381, Dunham, Qc, JOE 1M0, avec vos coordonnées. Pour nous joindre : 450-295-2646 ou apelslacsely@gmail.com.

François Charbonneau, président.